



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI  
**DINEPA**  
Direction Nationale  
de l'Eau Potable  
et de l'Assainissement

# Observatoire National de l'Eau Potable et de l'Assainissement

## Bulletin Octobre 2017

### Bulletin d'informations sur la performance des systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) en milieu rural



[www.dinepa.gouv.ht](http://www.dinepa.gouv.ht)

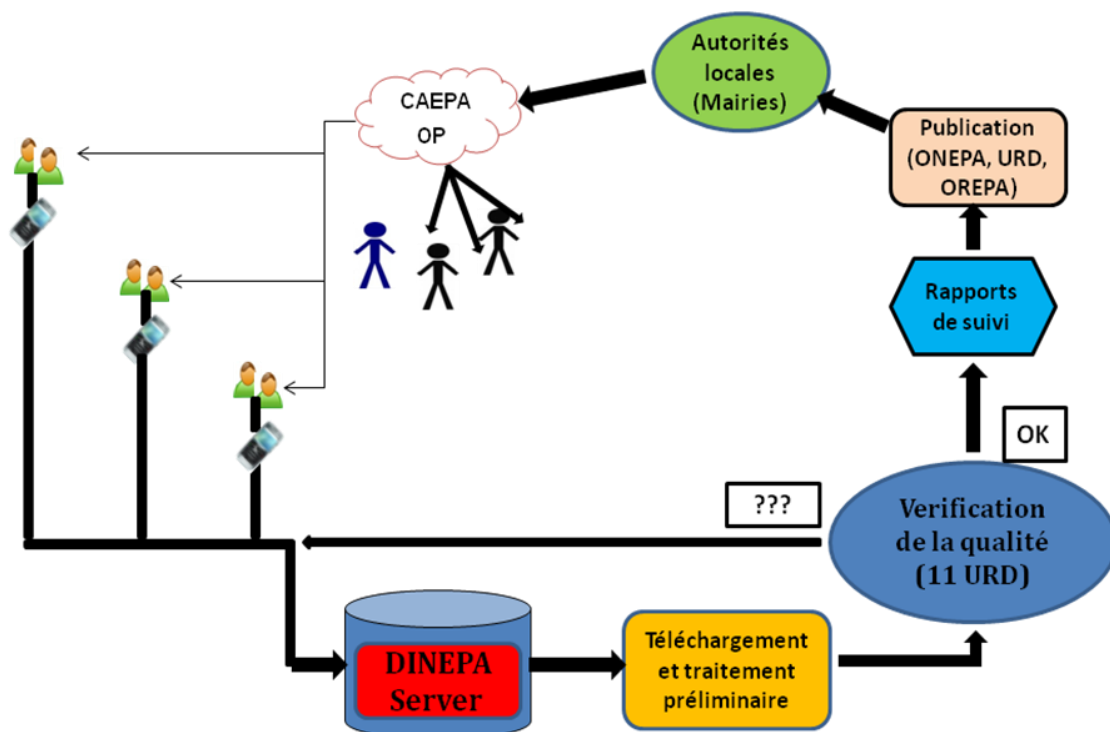
## 1.- Introduction

Quel est le niveau de fonctionnement des SAEP en milieu rural? Quel est leur mode de gestion et d'exploitation? D'où proviennent leurs recettes? Le service d'approvisionnement en eau potable est-il continu? Comment les usagers paient-ils le service? Telles sont, entre autres, des questions auxquelles tente de répondre ce bulletin d'informations sur la performance des SAEP en milieu rural. Les informations diffusées à travers ce bulletin permettront également d'éclairer les prises de décisions pour améliorer la performance et la qualité de service des SAEP en milieu rural.

## 2.- Méthodologie

Les données analysées dans ce bulletin ont été collectées par les TEPAC du 25 au 31 Octobre 2017 sur un échantillon de 265 SAEP repartis sur 97 communes des dix (10) départements géographiques du pays. Ces données, collectées au près des CAEPA et OP, ont été rapportées via le formulaire en ligne de Suivi des Indicateurs de Performance (SIP). Le logiciel SPSS a été utilisé pour traiter et analyser les données rapportées. Des analyses bi variées ont été réalisées afin d'étudier des relations de dépendance entre les indicateurs clés du SIP.

### Mécanisme de fonctionnement du SIP



### 3.- Résultats

#### 3.1.- Mode de gestion et état fonctionnel des SAEP

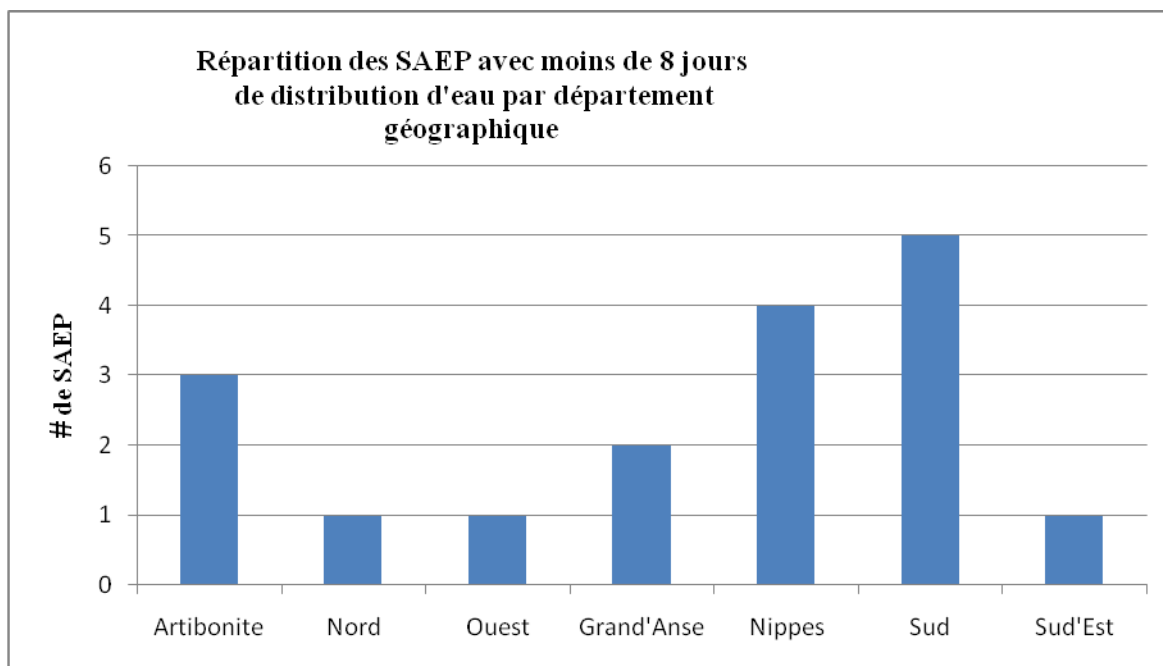
- 94% des SAEP en milieu rural sont gérés et exploités par des associations communautaires couramment appelées CAEPA;
- Seul 6% des SAEP, dont l'ensemble est localisé dans les départements de la Grand 'Anse, des Nippes et du Sud, est exploité par des Operateurs Professionnels (OP);
- Le pourcentage de SAEP déclarés 'hors service' a diminué de 2 points de pourcentage par rapport à juillet 2017 (12% en octobre 2017 contre 14% en juillet 2017);
- L'état fonctionnel des SAEP est lié à leur mode de gestion. Les SAEP exploités par les Operateurs Professionnels ont beaucoup de chance d'être fonctionnels que ceux exploités par les CAEPA;
- La relation de dépendance entre l'état fonctionnel des SAEP et leur mode de gestion est confirmée par le test de corrélation de Pearson (l'hypothèse nulle est rejetée car le coefficient de contingence accuse une valeur de 0.09);

#### Répartition des SAEP selon leur mode de gestion et état fonctionnel

Mode de Gestion	Etat fonctionnel				Total	
	En service		Hors service		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
CAEPA	218	87.2	32	12.8	250	94.3
OP	15	100.0	0	0.0	15	5.7
<b>Total</b>	<b>233</b>	<b>87.9</b>	<b>32</b>	<b>12.1</b>	<b>265</b>	<b>100</b>

### 3.2.- Disponibilité du service

- Le pourcentage de SAEP fournissant le service d'approvisionnement en eau pendant au moins 21 heures par jour a augmenté de 5.4 points en pourcentage en passant de 47% en juillet 2017 à 52.4% en Octobre 2017;
- Toutefois, le pourcentage de SAEP ayant fourni le service pendant moins de 5 heures par jour a connu plus ou moins une stabilité depuis juillet 2017 (13.9% en juillet 2017 contre 14.2% en Octobre 2017);
- 18.9%, soit environ 1 SAEP sur chaque 5, a une production et distribution d'eau limitée à 15 jours au cours du mois d'Octobre 2017 (baisse de 1.1 point en pourcentage enregistrée par rapport au mois de juillet 2017);



- Les SAEP ayant enregistré moins de 8 jours de distribution d'eau accusent un pourcentage de 7.3% et sont localisés pour la plupart dans les départements du sud, des Nippes et de l'Artibonite;

### 3.3.- Arrêt du service (panne) et population desservie

- Au moins une panne causant un arrêt du service a été enregistrée au niveau de 156 SAEP (59%), soit une hausse de 22 points en pourcentage par rapport au mois de juillet 2017;
- Pour chaque 10 pannes enregistrées en octobre 2017, 7 ont été réparées au cours du même mois (hausse considérable du taux de réparation des pannes estimée à 35 points en pourcentage par rapport à juillet 2017);

- Près de trois quarts (74.1%) des pannes enregistrées ont été réparées par des techniciens au niveau des CAEPA tandis que l'appel a été fait à un technicien externe pour la réparation des pannes dans seulement 20% des cas;
- Plus d'un tiers (36.9%) des SAEP ont desservi des communautés de moins de 2000 personnes tandis que les communautés de 6000 personnes et plus sont desservies par 25.3% des SAEP;

### **Répartition des SAEP selon le nombre de personnes desservies**

Nombre de personnes	Nombre	Pourcentage
Moins de 2000	86	36.9
2000 -- 3999	56	24.0
4000 --5999	27	11.6
6000 et plus	59	25.3
Non déclarés	5	2.1
<b>Total</b>	<b>233</b>	<b>100.0</b>

#### **4.- Facturation, paiement et prix du service**

- Le service d'approvisionnement en eau au niveau des branchements individuels est très peu facturé et payé au volume (15.1%);
- Près de 15% des SAEP ont collecté moins de 50 gourdes par famille pour le service d'approvisionnement en eau au niveau des branchements individuels;
- Les SAEP ayant collecté au moins 150 gourdes par famille pour le service d'approvisionnement en eau au niveau des branchements individuels ne représentent que 16.3%;
- Le montant forfaitaire mensuel payé pour l'approvisionnement en eau aux branchements individuels est lié à la localisation géographique des SAEP. L'Artibonite, le Centre et le Sud' Est sont les départements où le prix forfaitaire est fixé entre 100 et 149 gourdes pour plus de la moitié des SAEP.



**Répartition des SAEP par département géographique et le prix forfaitaire mensuel payé pour le service aux branchements individuels**

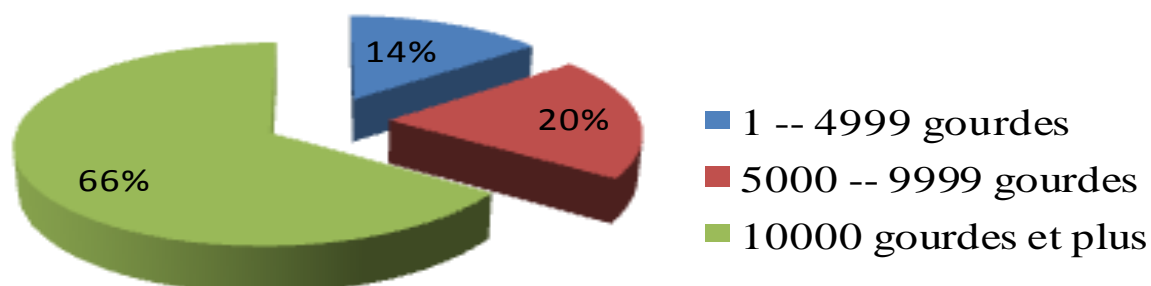
Departement	Prix forfaitaire				Total
	Moins de 49 gourdes	Entre 50 et 99 gourdes	Entre 100 et 149 gourdes	150 gourdes et plus	
Artibonite	2	8	14	0	24
Centre	4	5	9	0	18
Grand'Anse	0	1	0	0	1
Nippes	1	6	4	2	13
Nord	1	7	6	1	15
Nord'Est	0	1	1	3	5
Nord'Ouest	0	4	1	3	8
Ouest	0	2	1	2	5
Sud	6	9	5	0	20
Sud'Est	6	0	9	1	16
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>43</b>	<b>50</b>	<b>12</b>	<b>125</b>

- Le test de corrélation de Pearson confirme la relation de dépendance entre le prix forfaitaire payé et le département géographique en rejetant l'hypothèse nulle selon laquelle il y a indépendance entre les variables croisées (Coefficient de contingence = 0.575)

## 5.- Les recettes

- Les recettes des SAEP proviennent des branchements individuels (90.7%) et des kiosques (9.3%);
- Le pourcentage de SAEP avec les recettes non déclarées a diminué par rapport au mois de juillet 2017: Kiosques (de 41.5% en juillet 2017 à 39.1% en octobre 2017) et branchements individuels (de 29.6% en juillet 2017 à 13.3% en octobre 2017);
- 1 SAEP sur 7 (14%) a eu des recettes mensuelles totales inférieures à 5,000 gourdes contre 20% autres avec des recettes variant entre 5,000 et 9,999 gourdes;
- Près de deux tiers (66) des SAEP ont eu des recettes égales ou supérieures à 10,000 gourdes;

### Ventilation des recettes par intervalle



- Les recettes mensuelles des SAEP ne sont pas indépendantes de leur mode de gestion et du nombre de jours de fourniture du service d'approvisionnement en eau potable car les tests de corrélation ont montré l'existence de relation significative entre ces variables;
- La relation de dépendance entre les recettes mensuelles des SAEP et leur mode de gestion/exploitation est confirmée par l'analyse des recettes médianes selon laquelle les SAEP exploités par les OP ont des chiffres d'affaires plus élevés que ceux dont la gestion et l'exploitation sont prises en charge par les CAEPA;
- Plus le nombre de jours de service d'approvisionnement en eau est élevé, plus augmentent les recettes mensuelles du SAEP. C'est ce qu'indique la relation significative et positive mise en évidence par le test de khi-deux de Pearson.

#### 4.- Conclusion et perspectives

En somme, les données analysées dans ce bulletin ont montré que le mode de gestion et d'exploitation des SAEP influence le niveau de fonctionnement et les recettes mensuelles des SAEP. Par rapport aux résultats du premier bulletin, il a été constaté que la facturation forfaitaire caractérise de plus en plus le paiement du service en eau potable en milieu rural. Les recettes collectées sont relativement faibles et ne devraient pas permettre d'entretenir les SAEP afin d'assurer la durabilité du service.

## Principaux acronymes

**CAEPA:** Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement

**DINEPA:** Direction Nationale de l'Eau Potable et d'Assainissement

**EPA:** Eau Potable et Assainissement

**ONEPA:** Observatoire National de l'Eau Potable et d'assainissement

**OP:** Operateur Professionnel

**SAEP:** Système d'Approvisionnement en Eau Potable

**TEPAC:** Technicien en Eau Potable et en Assainissement pour les Communes

**SIP :** Suivi des Indicateurs de Performance

Elaboré et publié par l'Observatoire National de l'Eau Potable et de l'Assainissement (ONEPA) de la DINEPA

✚ Écrire à [observatoire@dinepa.gouv.ht](mailto:observatoire@dinepa.gouv.ht) pour nous faire parvenir vos questions, commentaires et suggestions

✚ Consulter [www.dinepa.gouv.ht](http://www.dinepa.gouv.ht) pour en savoir plus